



Validation des opérations de vote – AGE 30/11/24

La commission électorale s'est réunie le 26 novembre 2024 à 20h et a validé l'ensemble du dispositif électoral mis en place pour l'élection du Comité Directeur du CRTA Grand Est du 30 Novembre 2024. Il lui a été présenté :

- Les convocations conformes et remises dans les temps
- La seule liste candidate, respectant les conditions précisées dans les statuts, reçue et communiquée dans les temps
- Les candidatures pour le poste de PCRA et d'adjoint de secteur
- La méthode d'export des listes électorales : liste des structures de la saison 2024, expurgées des structures ayant moins de 6 licenciés ainsi que des structures inactives dans la saison en cours.
- Les procurations reçues
- Le système de vote retenu : Balotilo, ainsi qu'une explication du système et des accès observateurs.

La commission électorale s'est à nouveau réunie le 30 novembre de 12h à 14h10 pour assister aux opérations de vote et au dépouillement. Les opérations de vote se sont bien déroulées et seuls 5 changements d'adresses électroniques ont dû être effectués à la demande des présidents concernés. Ces changements ont toujours été effectués en utilisant l'une des adresses configurées sur la base de données fédérale (correspondance club, club ou personnelle président). Les résultats ont été validés comme suit :

- Comité Directeur : 3415/5164 voies exprimées – 3195 pour la liste de Matthieu FRATH – 220 abstentions
- PCRA : 89/108 voies exprimées – 80 pour Nadège DELZONGLE – 9 abstentions
- Adjoint secteur Alsace : 16/18 voies exprimées – 14 pour Tatiana MOYSES – 2 abstentions
- Adjoint secteur Lorraine : 44/50 voies exprimées – 38 pour Lucie BALAZOT – 6 abstentions

La commission électorale :
Catherine BLATECKY,
Julien BLATECKY,
Jean-Luc CHEVILLION,
Marie DORMONT